

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU la demande de Monsieur Tarik LAKSSIMI et l'avis favorable de Madame Nathalie DOMPNER, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2, portant détachement de Monsieur Tarik LAKSSIMI à l'École nationale de la magistrature, à compter du 1^{er} mai 2024 ;
- VU la décision du 30 avril 2024 de détachement de Monsieur Tarik LAKSSIMI, professeur des universités, dans l'emploi de sous-directeur du département de la recherche et de la documentation à l'École nationale de la magistrature à compter du 1^{er} mai 2024 pour une durée de 3 ans,
- VU la note de service n° SG-09/202-11 du 1^{er} septembre 2025, sur la réorganisation du département recherche et documentation ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Monsieur Tarik LAKSSIMI, sous-directeur, chef du département de la recherche à l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence,

- les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions, notamment ordres de mission, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers,
- les certificats administratifs et attestations diverses (dont service fait et état des indemnités allouées au personnel enseignant),
- les bons de commande, contrats ou conventions relatifs aux actions du département de la recherche et de la documentation dans la limite de 10 000 euros TTC (le directeur de l'ENM et la secrétaire générale seront informés de la signature de ces actes) ainsi que la validation des engagements juridiques correspondants.

La présente délégation de signature annule et remplace la délégation de signature du 7 novembre 2024 accordée à Monsieur Tarik LAKSSIMI.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026,

LE MANDATAIRE,

Tarik LAKSSIMI



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS



Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21

